

**Bureau de la gestion collective
des personnels du 1^{er} degré**

Affaire suivie par :

Aline Descamps

Leslie Quirin

Tél. 03 89 21 56 19 et 56 40

Mél : aline.descamps@ac-strasbourg.fr

leslie.quirin@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République

B.P. 60092

68017 Colmar cedex

Colmar, le 27 mars 2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames les professeures des écoles du Haut-Rhin,
et messieurs les professeurs des écoles du Haut-Rhin,

Objet : Appel à candidature sur poste spécifique relevant de l'université de Strasbourg– année scolaire 2023/2024.

Références : lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse publiée au BO spécial n° 6 du 28 octobre 2021 ; lignes directrices de gestion académiques actées en comité technique académique le 02 février 2022.

Un poste d'enseignante polyvalente ou enseignant polyvalent dans le 1^{er} degré, en service à temps partagé, est à pourvoir au sein de l'université de Strasbourg.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement.

L'enseignante ou l'enseignant recruté aura vocation à enseigner dans l'ensemble des unités d'enseignement du master MEEF 1er degré notamment dans le cadre de la formation professionnelle (pédagogie, didactique dans le domaine des savoirs fondamentaux, développement des compétences de l'enseignant dont les usages du numérique).

Son expertise sera particulièrement sollicitée pour :

- les enseignements didactiques en mathématiques pour les futurs professeurs des écoles ;
- les enseignements liés au contexte d'exercice du métier (connaissance du système éducatif français, du fonctionnement de l'école, des droits et obligation des fonctionnaires, des processus d'apprentissage, des postures de l'enseignant et des gestes professionnels...) ;
- les enseignements liés à la mise en situation professionnelle et l'encadrement des stages (M1/M2), les visites de stage dans les écoles et le tutorat INSPÉ des étudiants notamment ceux relevant de l'alternance en M2 ;
- l'accompagnement individualisé des étudiants éprouvant des besoins particuliers et/ou des difficultés dans le cadre des modules d'accompagnement professionnel individualisé (API) ;
- la préparation à l'épreuve orale de leçon du CRPE portant sur « l'enseignement du français et des mathématiques » et à l'épreuve orale d'entretien, partie visant à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire.

L'enseignante ou l'enseignant recruté pourra aussi être sollicité pour des enseignements liés à la

professionnalisation aux métiers de l'enseignement, et en particulier à l'enseignement dans le 1er degré, en licence (parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement -PPME-, licence Sciences de l'Éducation, parcours Éduquer et enseigner à l'école -E³-).

En sus de cette charge d'enseignement, en collaboration avec le directeur adjoint chargé des formations, les responsables des parcours du master MEEF 1er degré et les coordinateurs pédagogiques, elle ou il pourra être amené à participer à la coordination :

- des équipes plurielles,
- du dispositif « Accompagnement professionnel individualisé (API) ».

Compétences requises.

- Expérience dans le domaine professionnel (pédagogique et didactique) de l'enseignement à l'école primaire et connaissances actualisées de la didactique des mathématiques ;
- Expérience de l'encadrement et du suivi pédagogique dans le cadre de la formation professionnelle ;
- Connaissance du cahier des charges de la formation des enseignants ;
- Compétences en formations non disciplinaires (analyse de pratiques professionnelles, méthodologie de l'apprentissage, connaissance du système éducatif...);
- Compétence informatique : usage du numérique en classe.

Compétences souhaitées.

- Expérience de la conception, de l'organisation et de l'évaluation des formations ;
- Expérience de suivi de visites de stages ;
- Expérience du travail en équipe ;
- Expérience dans l'encadrement de groupes ;
- Connaissance du référentiel de compétences C2I niveau 2 enseignant.

Contraintes liées au poste.

- Déplacements (liés aux formations délocalisées, visites d'étudiantes ou étudiants, ...);
- Disponibilité liée à l'organisation de la formation.

Situation administrative des enseignants en service partagé.

- 192 heures annuelles effectuées à l'INSPÉ correspondant à un mi-temps, l'autre mi-temps étant effectué auprès de l'employeur principal.

Attention : l'enseignante ou l'enseignant reste administrativement rattaché à sa DSDEN d'origine, et exercera son autre complément de service dans le département dont il relève (en l'occurrence le Haut-Rhin pour les professeurs et professeurs des écoles du Haut-Rhin) ;

- L'affectation sera prononcée par le Recteur sur proposition du Président de l'Université de Strasbourg ;
- Les personnes recrutées seront rémunérées par l'Université de Strasbourg pour le mi-temps ;
- La durée du service partagé est de 1 an, renouvelable.

Profil et localisation.

- Enseignement auprès des étudiantes et étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement notamment dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) et plus particulièrement le MEEF 1^{er} degré.

- Rattachement administratif (lieu où s'exerce la part majoritaire du service) : Site INSPÉ de Strasbourg

Pour plus de renseignements, veuillez contacter monsieur Eric Tisserand : eric.tisserand@inspe.unistra.fr
141 avenue de Colmar - BP 40102 - 67024 Strasbourg cedex

03 88 43 83 05 / 06 89 95 53 59

Modalités de candidature.

Les personnels intéressés par le poste vacant enverront par voie électronique les documents suivants sous couvert de leur IEN qui portera un avis :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade ;
- Une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
- Une lettre de motivation.

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 14 avril 2023, 12h, l'accusé de réception électronique faisant foi, aux adresses suivantes :

- directeur@inspe.unistra.fr
- aline.descamps@ac-strasbourg.fr

Signé : Nicolas FELD-GROOTEN